

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

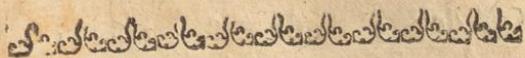
**Traité Des Fevx Artificiels Povr La Gverre, Et Povr La
Recreation**

Malthus, Francis

Paris, 1632

Chapitre VIII. De la Soustraction des Fractions

[urn:nbn:de:bsz:31-261629](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-261629)



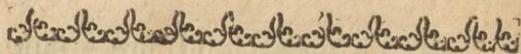
De la Soustraction des Fractions.

CHAPITRE VIII.

Qui de $\frac{3}{4}$ veut soustraire $\frac{2}{3}$ faut
 disposer les figures comme en
 l'exemple suiuant, & multiplier pre-
 mierement les numerateurs par les
 denominateurs, en croisant, comme
 3. fois 3. sont 9. & 4. fois 2. sont 8. & po-
 sez 9. & 8. dessus des lignes par dessus
 les restes des autres, & apres dites, qui
 de 9. oste 8. reste 1. qu'il faut poser sur
 vne ligne entre deux, en apres dites 3.
 fois 4. sont 12. & les posez dessous la li-
 gne entre deux, qui sera le denomina-
 teur des restes: tout se void clair par
 l'exemple suiuant.

Qui de	<u>9</u>	oste	<u>8</u>	reste	<u>1</u>
	<u>3</u>		<u>1</u>		<u>2</u>
	4		12		3

douzieme.



Soustraction des entiers & Fractions.

Pour soustraire $183 \frac{1}{2}$ de $267 \frac{2}{3}$ il faut premierement multiplier les Fractions, comme en l'exemple suivant, ou precedent, & dire 2. fois 2. sont 4. dessus vne ligne, & 3. fois 1. sont 3. & les poser sur vne ligne; & apres, qui de 4. oste 3. reste 1. qu'il faut poser sur vne ligne entre deux; en apres multipliez vn dénomin. par l'autre, & disposez le produit sous le reste, comme

$$\text{debt } 267 \frac{2}{3} \quad \frac{4}{\quad} \quad \frac{3}{\quad}$$

$$\text{payé } 183 \frac{1}{2} \quad \frac{2}{3} \quad \frac{1}{6} \quad \frac{1}{2}$$

$$\text{reste } 84 \frac{1}{6}$$

Mais s'il arriue que la Fraction de laquelle on veut soustraire (c'est à dire) que la superieure soit moindre que l'inferieure, alors il faut emprunter 1. au nombre entier, & le faire valoir selon la dénomination de sa Fraction, car si le deno est 4. il vaudra $\frac{4}{4}$ si 5. il vaudra $\frac{5}{5}$ si 6. il sera $\frac{6}{6}$ &c.